



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés sur notre site Web ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



TRAVAUX PUBLICS

Chantiers routiers

La saison des cônes oranges et des fermetures de rues est débutée. Il y a donc plusieurs entraves à la circulation à différents endroits dans la municipalité et il y aura des chantiers durant toute la saison estivale, ainsi qu'une partie de l'automne. **Pour en connaître tous les détails, consultez la section des actualités sur notre site Web.** Nous sommes conscients que cela vous occasionne bien des désagréments et bouscule vos habitudes, mais ces travaux sont essentiels pour assurer le maintien de nos infrastructures et votre sécurité. Merci de votre patience. Les chantiers les plus importants en ce moment touchent les rues Saint-Maurice, Tessier, le chemin Beaumont et le pont barrage au parc des Chutes. Le chantier de la rue Bostonnais aura lieu plus tard dans l'été.



COMMUNICATIONS

Fermeture congés fériés

Nos services municipaux seront fermés les mercredis 24 juin et 1^{er} juillet pour les congés fériés de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada. Lors de ces deux jours, seuls les services essentiels seront assurés par nos équipes. L'écocentre sera également fermé pendant ces deux jours fériés.



LOISIRS & CULTURE

Piscine Saint-Eugène

La piscine extérieure du parc Saint-Eugène est maintenant ouverte depuis le samedi 20 juin. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'elle sera accessible 7 jours sur 7 cet été et ce, jusqu'au 19 août. La piscine ouvre à 11 h et ferme à 19 h.

Nouveaux abris sur la piste cyclable

Trois nouveaux abris seront bientôt installés en bordure de la piste cyclable, soit à la Terrasse St-Maurice près du rond-point du carré Roberval, au Bel-Air près de l'intersection des rues Montcalm et Iberville, ainsi qu'au parc Bertrand entre les rues Chapleau et Nérée Beauchemin. Il s'agit d'un projet financé par le gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) lié à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Chaque abri aura un banc de repos de deux places, un support à vélos, de l'éclairage, une borne de recharge pour appareils mobiles et sera entouré d'un aménagement paysager de végétaux comestibles.



GREFFE

Stationnement

Nous avons remarqué récemment un certain relâchement en matière de stationnement. Rappelez-vous qu'il est interdit de vous stationner sur la piste cyclable, sur un trottoir ou encore sur un terre-plein et ce, en tout temps pour assurer la sécurité des utilisateurs de la piste cyclable et des piétons.

Chiens en laisse

Lorsque vous circulez dans les lieux publics, incluant les parcs, la piste cyclable et les sentiers récréatifs, vous devez garder votre chien en laisse en tout temps. Nous constatons depuis un moment que plusieurs propriétaires de chiens ne respectent pas ce règlement qui vise à assurer la sécurité et le bien-être de tous ceux qui fréquentent nos lieux publics. Nous comptons sur vous également pour ramasser les excréments de votre animal, afin de garder nos lieux publics propre.

Appel de candidatures pour le comité consultatif d'urbanisme

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne pour siéger comme membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Si vous êtes intéressé, vous avez jusqu'au 13 juillet pour soumettre votre candidature. Le CCU étudie toutes questions en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Il fait des recommandations au conseil municipal sur différents sujets comme par exemple les demandes de dérogations mineures ou l'application de certains plans d'aménagement dans divers nouveaux projets. Pour en savoir plus, consultez la section des **avis publics** sur notre site Web.



ÉVALUATION

Visites de nos techniciens

Dans le cadre de leur travail, nos techniciens en évaluation doivent visiter l'ensemble des immeubles qui se trouvent sur le très grand territoire de La Tuque. Ces visites se font surtout en période estivale. Cette année, les visites auront lieu principalement dans le périmètre urbain et notre équipe a mis en place une nouvelle façon de faire. **Dorénavant, en premier lieu, nos techniciens en évaluation communiqueront avec vous par téléphone pour planifier leur visite.** Ils iront chez vous à un moment que vous aurez déterminé ensemble. Ce n'est pas une fraude, ils seront bien identifiés avec des vêtements arborant le logo de la Ville de La Tuque. Cela leur permet d'assurer la mise à jour de l'inventaire des immeubles, de vérifier certains travaux réalisés à la suite de permis de rénovation, ainsi que d'effectuer des enquêtes de vente lors de l'acquisition d'un immeuble.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 16 juin 2026

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a reçu une communication du ministère des Ressources naturelles et des Forêts en réponse à sa demande d'intervention concernant la crise forestière. Cette réponse confirme la volonté du gouvernement du Québec de collaborer à la recherche de solutions pour faire face à la situation.
- Les élus ont adopté les rapports annuels des différents Fonds régions et ruralité (FRR) et accordé une aide financière à trois projets du Volet 3 – Vitalisation.
- La trésorière a présenté le rapport financier 2025 soulignant que la Ville termine l'année avec un surplus global de 432 620 \$.
- Le conseil d'agglomération a adopté le premier projet de règlement visant la révision du schéma d'aménagement et de développement. De son côté, le conseil municipal a adopté la modification du règlement de zonage et du plan d'urbanisme pour l'agrandissement du parc industriel à l'ouest de l'aéroport, ainsi que la modification du règlement sur la tarification des biens, services et activités pour 2026.
- Les élus ont approuvé 33 projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2026-2027, pour la région de la Mauricie, qui totalisent un montant de 426 000 \$.
- La Ville de La Tuque interpelle Santé Québec afin d'assurer, dans les plus brefs délais, le retour des services au dispensaire/CLSC de Parent et de mettre en place une solution temporaire d'ici leur rétablissement complet. Le maire dénonce cette interruption de service, qu'il qualifie d'inconcevable et d'inacceptable.
- Les élus ont procédé à l'adjudication des contrats pour l'acquisition d'un nouveau camion autopompe, la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) et la réfection du ponceau du rang Est à La Croche.
- Le conseil autorise la vente de l'ancien terrain des jardins communautaires afin de permettre un projet de construction de 12 logements par la Corporation des Premiers Peuples. Les logements 6 ½ seront destinés aux familles autochtones.

INFO-SERVICE



819 676-5091
infoservice@ville.latuque.qc.ca